

## 1 DEVELOPPEMENT DURABLE

La Fédération a choisi de s'engager dans une démarche la plus conforme possible au principe de développement durable. La FSCF a fait du développement durable un axe important de son projet de développement ces dernières années. Ainsi, la Fédération encourage tous ses membres à assumer cette responsabilité collective et à relever des défis d'équité sociale, d'efficacité économique et de préservation de l'environnement. La Fédération souhaite engager des réflexions et des actions pour pérenniser son projet éducatif, social et sociétal, en l'inscrivant dans une dynamique de « durabilité ».

### 1.1 NOTRE ANGLE D'APPROCHE

Il s'agira pour le volontaire de travailler à une meilleure prise en compte du développement durable au sein d'une structure que ce soit en matière de gestion administrative ou d'organisation des pratiques sportives, culturelles, éducatives ; par le biais, par exemple, d'une contribution à la mise en oeuvre des actions lancées sur le territoire dans le cadre de la politique de développement durable initiée par la FSCF, ainsi que l'opération à destination des associations « une charte, un club » (chaque association affiliée réfléchit à sa propre dynamique de développement durable en s'engageant pour deux ans sur dix actions couvrant les champs du développement durable).

### 1.2 EXEMPLE DE MISSIONS :

- Animer et sensibiliser aux 9 défis que s'est lancée la Fédération en matière de développement durable ;
- Animer l'opération nationale *1 charte, 1 club* ;
- Sensibiliser les plus jeunes dans les associations ;
- Participer et animer les actions de développement durable réalisées dans la structure ;
- Observer les pratiques en vigueur au sein de l'association et notamment le comportement des différentes catégories d'acteurs, dirigeants, salariés, adhérents, visiteurs ;
- Elaborer un questionnaire pour savoir si les différents acteurs sont informés de l'existence d'une démarche de développement durable ;
- Elaborer ou créer des outils ou des moyens d'information destinés à faciliter le changement d'habitudes et adaptés aux différents acteurs en promouvant les gestes utiles, les démarches éco participatives ;
- Créer des occasions de « sensibiliser et informer » les différents publics ;
- Eduquer les adhérents de l'association et leurs familles à la consommation responsable, dans le cadre des activités pratiquées dans la structure ;
- Accompagner les organisateurs de compétitions ou rencontres, locales, départementales, régionales ou nationales, dans leur démarche de développement durable, jusqu'à l'obtention éventuelle d'un label tel que celui du CNOSF.